

NOTA	– PENTE MAXIMALE DES REDENTS 3H/2V: BATIMENTS NEUFS/EXISTANT, SEMELLES ISOLEES/FILANTES... – LES ARASES SONT A CONFIRMER PAR L’ARCHITECTE ET LES ENTREPRISES CONCERNEES. – CERTAINS ISOLANTS PEUVENT ETRE REPRESENTES A TITRE INDICATIF. D’AUTRES ISOLANTS : EMPLACEMENTS, EPAISSEURS ET QUALITES SONT A PREVOIR CONFORMEMENT AUX PLANS ARCHITECTE ET AU CCTP.
------	---

LEGENDE	EXISTANT EXISTANT DEMOLI BETON PREMUR AGGLOS CREUX AGGLOS PLEINS AGGLOS COFFRANTS BRIQUES POUTRES M.N.P. (mur non porteur) BETON ETAGE SUP. REDENT ACR: ACROTERE All: ALLEGE B: BECHE CH: CHAÎNAGE Co: CONSOLE DP: DALLE PLEINE J: JAMBAGE LO/LG: LONGRINE LT: LINTEAU M: MENEAU PB: PANNE BOIS PBLC: PANNE BOIS LAMELLE COLLE PI: PIEU PN: POUTRE NOYEE POV: POUTRE VOILE PR: POUTRE DE REDRESSEMENT PT: POTEAU PTR: POUTRE RV: RAIDISSEUR VERTICAL Rel: RELEVE Ret: RETOMBEE Res.: RESERVATION S: SEMELLE ISOLEE SF: SEMELLE FILANTE SO: SOMMIER TPI: TETE DE PIEU TPS: TIRANT PARASISMIQUE V: VOILE Ai: ARASE INFERIEURE As: ARASE SUPERIEURE B.S.: BON SOL H.G.: HORS GEL JD: JOINT DE DILATATION MSP: MONTAGE SUR PLACE
---------	--

HYPOTHESES GENERALES SURCHARGES D'EXPLOITATION: voir plan CHARGES PERMANENTES: DaN/m²	ENROBAGE 2 cm POUR LES ELEMENTS NON EXPOSES 3 cm POUR LES ELEMENTS EN MILIEU AGRESSIF
--	--

TENUE AU FEU : 1H pour les ouvrages neufs, hors annotations particulières	SEISME ZONE:
---	--------------

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE EXCLUSIVE DE FDI, TOUTE REPRODUCTION, UTILISATION, COMMUNICATION ET MODIFICATION EST INTERDITE. TOUTE INTERVENTION SUR CE PLAN DOIT ETRE EXECUTEE UNIQUEMENT PAR LE BET FDI. TOUTE UTILISATION OU MODIFICATION NON AUTORISEE DONNERA LIEU A DES POURSUITES.

NIV. ±0.00 = NGF = NIV. FINI DU RDC DU BATIMENT

BETON : - Classe de béton / résistance : Béton de propreté : C16 -XC2 Béton de substitution coulé à pleine fouille : C16 -XC2 Fondations : semelles superficielles, etc... : C25/30 -XC2 et longrines C25/30 XF1* Ouvrages courants à l'intérieur (dalles, voiles, poteaux et poutres) : C25/30 -XC1 * Ouvrages extérieurs verticaux exposés à la pluie et au gel (voiles et poteaux) : C25/30 -XF1 * Ouvrages extérieurs horizontaux pouvant être soumis à des agents de déverglaçage (escaliers, dallages, rampe,...) : C35/45 – XD3 / XF4 * (*) Ces résistances sont minimales et peuvent être augmentées suivant indication spécifique sur plans. ACIERS: Acier à haute adhérence et Treillis soudé : fyk = 500 MPa avec classe de ductilité mini : B
--

Création d'une unité de médicaments de
thérapie innovante - CHU BESANCON
3 Bd Alexandre Fleming
25030 BESANCON cedex

Maître d'Ouvrage : CHU Besançon - DPIMS 3 Bd Alexandre Fleming 25030 BESANCON cedex	Maître d'Oeuvre :
---	------------------------------

Gros Oeuvre :

REPRISE EN SOUS-OEUVRE
- COFFRAGE -

Indice	Date	Modifications
A	06/02/26	Mise à jour.
B	05/05/26	Mise à jour.

15, route de Lyon 25720 BEURE Tél : 03.81.50.99.21 e.mail: contact@fdi-bet.fr	Dessin : GUERY Affaire : 25076 Date : 03/02/26 Ech: 1/50 - 1/20 Plan : PRO.01-B
---	--







